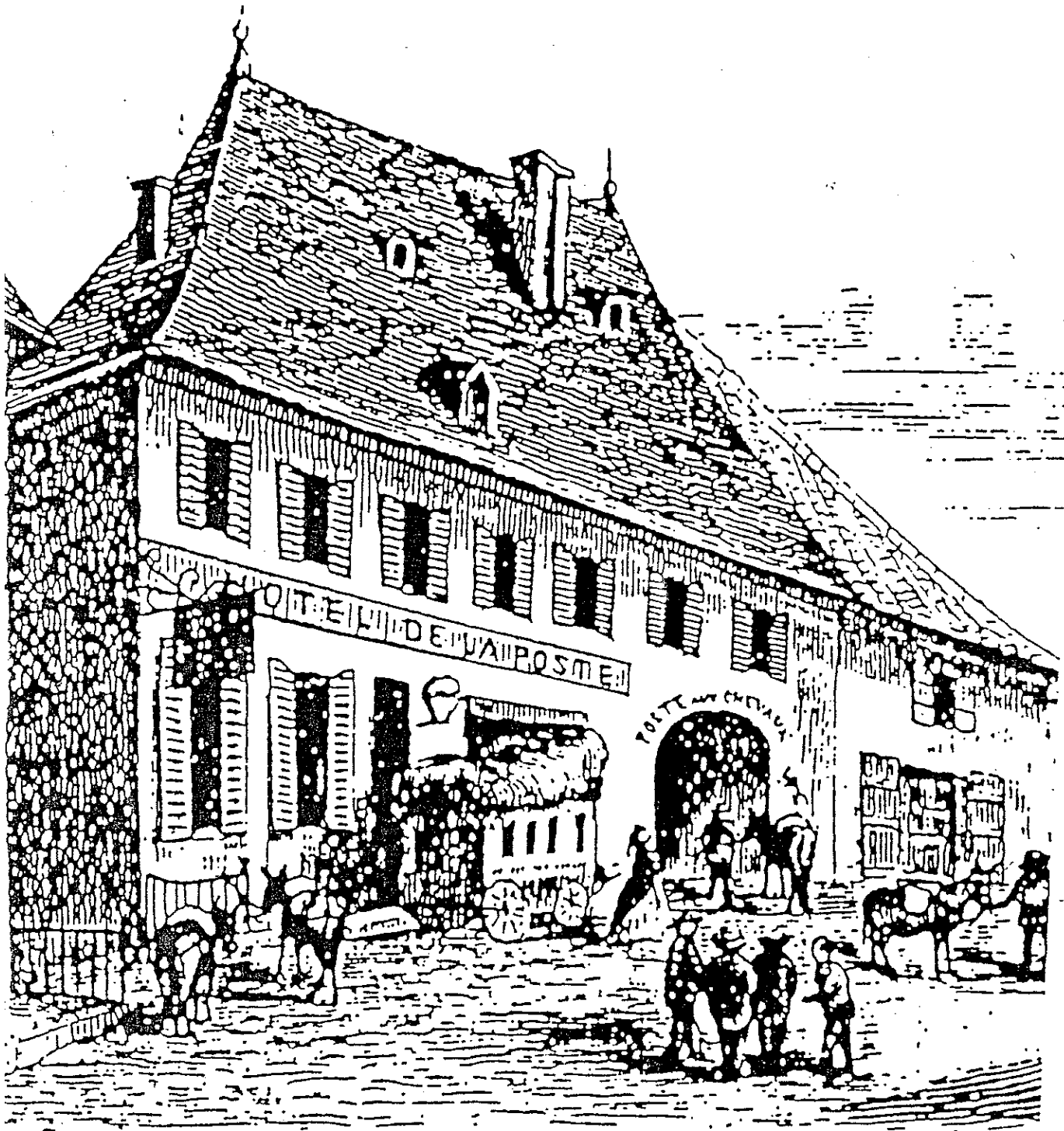


LE PETIT CORPATUS



D.

MAI 1993

N° 118



1993

Les Associations

MUSIQUE A CORPS et CULTURE ET LOISIRS

ont imaginé une distraction enrichissante pour tous les

"Esquieurs de Toiles"

amateurs qui pourront s'adonner à leur passion favorite

en venant peindre ou dessiner un paysage de Corps, en

participant à la journée :

PEINTRES DANS LA VILLE

le Mardi 10 Août 1993.

Un accueil aura lieu le matin à la salle polyvalente de la Mairie
où chacun déposera son bulletin d'inscription.

Les participants se dirigeront ensuite aux quatre coins de Corps
afin de chercher leur sujet et pourront travailler jusqu'à 17 heures.

Les œuvres seront exposées à la salle polyvalente et chaque
participant se verra décerner un diplôme d'honneur au cours d'un
buffet apéritif qui rassemblera tout le monde dans la plus grande
convivialité. La journée se prolongera, à 21 heures, par un

GRAND RECITAL DE PIANO

qui aura lieu dans le cadre des NUITS MUSICALES de CORPS.

nous recevrons le concertiste Bernard ZOCCOLA.

[Signature]

118

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI 25 JUIN 1993 à 20H 30

PRESENTS : MM. CARDIN, BERNARD, PELLISSIER, GONSOLIN, NEBON,
BOULANGER, CORBY, GUEYDAN.
Mmes MONIER, MOUSSIER.

REPRESENTES : M. BLANC
Mlle FRANCOU

ABSENTS : M.Mes BONDARNAUD , ROUX , REYNIER.

ORDRE DU JOUR : - PROJET DE MODIFICATION DU P.O.S
- MODIFICATION DES MODALITES
D'ETABLISSEMENT DES IMPOTS DIRECTS LOCAUX.
- QUESTIONS DIVERSES :

- Tarifs : Redevance Ordures
Ménagères, transports REGIE COMMUNALE, Eau et Assainissement;
CES ; etc...

1 - MODIFICATION DU POS :

M. Le Maire expose les demandes qui lui ont été faites par
MM. GONTARD René , MARTIN Pierre , MAZET Jean-Marie pour une
modification du POS .

Le Conseil Municipal, après Délibération , à l'unanimité
donne un avis favorable à cette modification .

2 - MODIFICATION DES MODALITES D'ETABLISSEMENT
DES IMPOTS DIRECTS LOCAUX :

Propositions Du Maire :

* TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES =
ET NON BATIES =

- | |
|---|
| 2. Exonération des entreprises nouvelles bénéficiaires des exonérations d'impôt sur les sociétés ou d'impôt sur le revenu prévues aux articles 44 sexies et 44 septies du code général des impôts, pour les établissements qu'elles ont créés ou repris à une entreprise en difficulté. |
| 3. Exonération totale de la valeur locative des installations destinées à l'épuration des eaux industrielles ou à la lutte contre la pollution de l'atmosphère achevées à compter du 1er janvier 1992. Cette exonération est couplée obligatoirement avec celle de TP. |
| 4. Degrèvement, à la charge de la collectivité qui l'a décidé, et pendant une période maximum de cinq ans à compter de leur installation, des cotisations de taxe foncière non bâtie dues pour les parcelles exploitées par les jeunes agriculteurs installés à compter du 1er janvier 1992 et qui bénéficient de la dotation d'installation prévue par décret (article 109 de la loi de finances pour 1992). |



7. Exonération, des entreprises nouvelles bénéficiaires des exonérations d'impôt sur les sociétés ou d'impôt sur le revenu prévues aux articles 44 sexies et 44 septies du code général des impôts, pour les établissements qu'elles ont créés ou repris à une entreprise en difficulté.

8. Exonération totale de la valeur locative :

- des installations destinées à l'épuration des eaux industrielles ou à la lutte contre la pollution de l'atmosphère achevées à compter du 1er janvier 1992 ;
- et/ou des matériels destinés à économiser l'énergie ou à réduire le bruit d'installations préexistantes (article 85 de la loi de finances pour 1992).

Vote du CM : oui à l'unanimité .

3 - NOUVEAUX TARIFS :

M. Le Maire propose une actualisation du coût de certaines redevances .

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré vote pour les modifications suivantes :

- EAU :
 - Location compteur : 37,00 F.
 - Forfait 60 M3 : 121,50 F.
 - Le M3 supplémentaire : 3,70 F.
 - Forfait assainissement : 16,00 F.
 - Taxe d'assainissement : 1,20 F.

Modifications adoptées à l'unanimité exception faite pour la taxe d'assainissement: MM. GUEYDAN et NEBON ayant voté contre.

- ORDURES MENAGERES :
 - Redevance 93 : 255F.

Vote : Unanimité sauf MM. GUEYDAN et NEBON qui votent contre.

- TARIFS TRANSPORTS OCCASIONNELS :
 - Augmentation de 3% : voté à l'unanimité.

4- ASSAINISSEMENT :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les travaux de construction de la station d'épuration et des réseaux de transports des effluents sont urgents : en effet, les derniers relevés d'analyse faits au lac, près de la zone de baignade, montrent une élévation importante du taux de coliformes dans l'eau.

Mais les coûts de construction de cette station sont très élevés, parce qu'il y a sur Corps plusieurs bassins versants.

Qu'il l'exposé du Maire, le Conseil Municipal sollicite l'aide de l'Agence de Bassin pour la construction de la station d'épuration et des réseaux correspondants, en leur demandant de prendre en considération les surcoûts dus aux différents bassins versants, et l'urgence de ces travaux, eu égard à la population estivale qui fréquente les eaux du Lac du Sautat.



4 Pour pouvoir mener à bien le paiement à GID d'un acompte de 2 000 000,00 F. M. Le Maire propose :

- D'approuver le bilan des dépenses fait le 31/05/93 pour la ZA des Chaux et celui établi le 02/03/92 pour la Micro-Centrale .

- D'approuver l'avenant n°1 à la convention du 24/02/84 prorogeant la convention passée avec GID jusqu'au 30/06/93 concernant la ZA des Chaux .

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte ces propositions .

- Sur la demande de M. Le Maire , M. Corby propose l'embauche de 4 jeunes en contrat CES , les conditions d'emploi permettant de réduire le coût à 129 F. par mois par personne embauchée .

Pour toutes les autres questions n'ayant pas donné lieu à une délibération, se reporter au compte rendu de réunion établi par la Commission d'Information.



La collecte annuelle de Sang, aura lieu le Mardi 20 Juillet de 8 H à midi, Salle de la Mairie.

[illegible]

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI 28 MAI 1993 à 20H 30

PRESENTS : MM. CARDIN, BERNARD, PELLISSIER, REYNIER,
GONSOLIN, NEBON, BOULANGER, CORBY, GUEYDAN.
Mmes BONDARNAUD, MOUSSIER,

REPRESENTES : M. BLANC
MMes FRANCOU, ROUX, MONIER

ORDRE DU JOUR : - COMPTE ADMINISTRATIF 1992
- BUDGET PRIMITIF 93
- QUESTIONS DIVERSES

1 - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF :

Après lecture par M. Le Maire des comptes 1992, le Conseil Municipal passe au vote :

COMPTE ADMINISTRATIF principal et comptes annexes
CCAS et RTC :

Ont voté pour : MM. PELLISSIER, BOULANGER, REYNIER,
GONSOLIN, CORBY, Mmes ROUX, FRANCOU (représentées)

N'ont pas pris part au vote : MM. GUEYDAN, NEBON,
BERNARD, BONDARNAUD, MOUSSIER ; BLANC, MONIER
(représentés)

BALANCE GÉNÉRALE *Compte Administratif Principal*

Libellés	Dépenses		Recettes	
	Réalisé	Reste à réaliser	Réalisé	Reste à réaliser
Section de fonctionnement :				
Budget principal	6065746,72		9335574,48	
Services à comptabilité distincte				
TOTAL	6065746,72		9335574,48	
Section d'investissement :				
Budget principal	353726,18	7749847,09	687596,43	2770789,57
Services à comptabilité distincte				
TOTAL	11'286873,27		3458386,00	
Résultat global :				
Excédent				
Déficit				4558659,51

On note au compte administratif principal un déficit de : 4 558 659,51 F. A ce déficit il faut ajouter les impayés de la Section de Fonctionnement (engagements et frais financiers) s'élevant à : 5 277 146 F.
Au total le déficit est donc de : 9 835 805,51 F.

Le Compte de Gestion de M. Le PERCEPTEUR est adopté à l'unanimité .

2 - VOTE DU BUDGET :

M. Le Maire rappelle les taux des contributions directes et propose de reconduire les mêmes taux en 1993
Cette proposition est adoptée à l'unanimité .

DÉCISIONS EN MATIÈRE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES					
Libellés	Bases notifiées	Taux appliqués par décision du conseil municipal (1)	Variation de taux (2)	Produit résultant de la décision de l'assemblée délibérante	Variation du produit (2)
Taxe d'habitation	2 469 000	10,69 %	%	263 936	%
Taxe foncière sur les propriétés bâties . . .	4 014 000	12,98 %	%	922 417	%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties .	56 600	84,18 %	%	47 646	%
Taxe professionnelle	5 880 950	25,48 %	%	1 498 466	%
Total				2 732 465	%

Monsieur le Maire fait lecture au Conseil Municipal des propositions de recettes et de dépenses pour l'année 1993.

La balance générale s'établit comme suit :

BALANCE GÉNÉRALE		
LIBELLÉ	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement :		
budget principal	12 692 155	10 829 228
services à comptabilité distincte		
Section d'investissement :		
budget principal	13 996 651	2 895 386
services à comptabilité distincte		
Résultat global :		
ou excédent		12 964 192
ou déficit		

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal vote :

Pour :

MM. CARDIN, PELLISSIER, BOULANGER, REYNIER, GONSOLIN, CORBY; MMes ROUX, FRANCOU (représentées).

Contre :

MM. BERNARD, NEBON, GUEYDAN, MMes BONDARNAUD, MOUSSIER;
MM. BLANC, MONNIER (représentés) .

Les budgets de la CCAS et de la RTC sont votés à l'unanimité.

3 - QUESTIONS DIVERSES :

Vente de propriété pour la construction de la future Maison de retraite : M. Le Maire rappelle la délibération prise le 29/06/92 proposant de céder pour le franc symbolique la propriété acquise à la commune de Ste GENEVIEVE DES BOIS. Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve cette décision et charge le Maire d'effectuer les formalités pour réaliser cette opération.

- Changement de grade de M. Mei : à sa demande, M. Mei informe le Conseil Municipal de la possibilité pour lui d'accéder au grade d'Educateur H. Classe : ce changement de grade peut se faire par Arrêté du Maire . la Commission administrative paritaire ayant donné un avis favorable .

- Lettre de Mme Baggio au sujet de la nuisance provoquée par la sonnerie des cloches auprès de sa clientèle pendant la nuit ; M. Le Maire propose l'installation par la Société Paccard d'une pendule coupure de nuit (de 22H à 7H) sur l'installation existante ; coût de l'opération : 2846F TTC.

Accepté à l'unanimité .

- Demande d'emploi de Mme TEMPLIER pour des remplacements exceptionnels de Mme DEDAELE à la cantine :

Accepté à l'unanimité .

- Sur la demande de M. Mei , M. Le Maire propose que pour les réunions du C.M .un premier compte rendu soit fait le plus vite possible concernant les sujets abordés ayant donné lieu à délibération ; un exposé plus détaillé sera par ailleurs rédigé au sein de la Commission d'Information et publié après accord de tous les membres de cette commission .

Accepté à l'unanimité .

Pour toutes les autres questions n'ayant pas donné lieu à une délibération, se reporter au compte rendu de réunion établi par la Commission d'Information.

PROMENADE A VIENNE

Le 14 Mai, le club du 3^e age avait organisé une excursion en Bas-Dauphiné. Vienne était le but du voyage. Située sur le Rhône à 86 km de Grenoble, 26 km de Lyon, elle compte 29 000 habitants actuellement. Elle fut autrefois une cité industrielle prospère : textiles, constructions mécaniques, cuirs, mais aujourd'hui le textile a perdu de son importance et elle doit faire face à la concurrence de sa voisine, Lyon, mais elle a réalisé des prouesses dans le domaine de l'urbanisme et de la culture. Notre visite était réservée à la cité romaine et médiévale, riche en beaux monuments, elle fut dirigée et commentée par une guide de l'office du tourisme.

A l'abri de 5 collines, Vienne a un Capitole, un théâtre, un Odéon, des temples. Elle fut capitale des Allobroges au 5^e siècle avant Jésus-Christ. Sa richesse fut considérable. Le luxe de ses demeures apparaît surtout par le nombre considérable de mosaïques mises à jour qui en font une des capitales archéologiques gallo-romaines.

Le théâtre romain mesure 115 mètres de diamètre, ses 46 rangées de gradins pouvaient contenir 13 000 spectateurs. C'est un des plus vastes du monde. C'est en 1938 qu'il reprit vie et fut inauguré par le Président Lebrun. Il est le cadre de très nombreuses représentations dramatiques ou lyriques et permet chaque été le déroulement de grandes manifestations artistiques ou culturelles, dont un festival de Jazz qui attire des foules enthousiastes.

L'Odéon, ou petit théâtre, pouvait contenir 2 000 à 3 000 auditeurs, il servait au chant choral, à des récitations ou à des lectures publiques.

Le Jardin de Cybèle, au centre de la ville, est un joli site archéologique en pente raide, il comprend à côté des thermes un portique et un théâtre. Il est entouré de diverses constructions dont l'identification reste assez hypothétique. Un important matériel : monnaies, clous, poids, bracelets, amphores, ont été découverts au cours des fouilles de cet ensemble. Ils figurent dans les collections du Musée Lapidaire (que nous n'avons pas pu visiter).

Sur la place du Palais s'élève le **Temple d'Auguste et de Livie**, l'un des monuments romains les mieux conservés, c'est le joyau de la Vienne Romaine. Édifice rectangulaire (24 mètres de long, 14 mètres de large et 17 mètres de haut), il est solidement campé à 12 marches du dallage de la rue antique. Sur trois côtés, il est entouré de 6 colonnes.

Ce temple aurait été consacré à Auguste, empereur à Rome et ensuite à son épouse Livie, divinisée avec lui. Il est la réplique, en plus petit, de la Maison Carrée de Nîmes.

La Pyramide : après de nombreuses fouilles, on pense tenir la vérité. C'est l'obélisque placé sur le terre-plein central de l'hippodrome de la ville antique, il balisait en quelque sorte, la course des chars. Haute de 15 mètres de large, de 4 mètres à la base, elle repose sur un portique ouvert par 4 arcades flanquées de 4 colonnes assises sur un soubassement carré. Malgré l'absence de sculptures et de décorations, ce monument qui daterait du IV^e Siècle après J-C, est très cher aux Viennois et ne manque pas d'élégance. Il en existe du reste peu de similaires dans le monde gallo-romain.

De pittoresques petites rues nous ont conduits vers une magnifique demeure, dans une jolie cour fleurie avec d'élégantes galeries et une belle tour octogonale : elle appartient à la famille de Boissat.

L'église St Pierre est considérée comme l'église la plus ancienne de Vienne et l'une des plus vieilles de la chrétienté en Gaule. Elle fut modifiée, dégradée par les Huguenots et rebâtie. C'est un grand édifice rectangulaire. Le clocher est accolé au fronton de l'église dont il masque en partie la façade ouest en prenant appui sur son pignon.

La Primatiale St Maurice est la cathédrale la plus importante du sud-est, la plus prestigieuse du Dauphiné. Elle fut construite du 11^e au 16^e siècle. Trois portails gothiques en permettent l'accès. Ils sont remarquablement sculptés. Le plus beau est consacré au "Couronnement de la vierge". L'intérieur de la cathédrale, large de 33 mètres ne comporte ni transept, ni déambulatoire. La grande nef (90 mètres de long, 27 mètres de haut) est flanquée de 2 collatéraux et présente 7 travées romanes accompagnées d'arcs gothiques. Dans le chœur des tapisseries anciennes, le maître-autel en marbre polychrome et un mausolée, tombeau des Archevêques. Bien qu'endommagé au cours des siècles, l'ensemble a conservé toute sa majestueuse beauté.

Le prestige de ses monuments et vestiges, son ensemble religieux, roman et gothique, exceptionnel, la savoureuse cuisine dont elle a le secret, font de Vienne, sur la route du soleil, une des étapes où les touristes éprouvent du plaisir à s'attarder.

Après un excellent repas pris à l'Hôtel de la Poste, nous avons continué notre voyage en direction de Ville-sous-Cinjou, pour y visiter le musée animalier.

Ce musée est le témoin de la vie des animaux qu'il a figés dans le temps et dans leurs habitudes. Après la projection d'un film, consacré en partie au Manchot Empereur qui vit dans l'Antarctique et peut subir des températures allant jusqu'à -50° et des vents de plus de 200 km/h, nous avons visité le Musée proprement dit. Ce musée, sorte de Musée Grévin des animaux, est l'oeuvre d'un homme : Monsieur Monin. Sa passion des animaux, depuis l'enfance, l'a conduit au dessin, à la photographie pour arriver à la taxidermie; Après avoir naturalisé nombre de bêtes, il lui vient l'idée de les exposer, et pour cela de construire un musée. Commencé en 1978, il sera inauguré en 1988. Le projet est gigantesque, il l'entreprend aidé de son épouse, puis de ses enfants, il a mené à bien le gros oeuvre, puis l'aménagement intérieur, tout en continuant à naturaliser les animaux. C'est la seule ressource familiale, et ce sont plus de 500 animaux qui peuplent les bâtiments.

Les animaux sont replacés dans leur cadre de vie. Les neiges du Kilimandjaro coiffent la tête de la girafe. L'océan Indien entoure les îles Kerguelen où vivent les manchots et les albatros. C'est avec les échassiers et les palmipèdes qui peuplent la Camargue que nous commençons la visite. On est toujours admiratif devant les flamants roses. Nous voici à présent en forêt avec le cerf, les chevreuils, les sangliers, les lièvres. Nous arrivons devant une multitude d'oiseaux palmipèdes, dont les cormorans. Quelques pas de plus et nous nous trouvons devant les chouettes, les hiboux, puis les mouflons, les lynx, l'hermine, le bouquetin, l'ours. L'Asie est représentée avec le tigre, les paons, l'éléphant (sa naturalisation a demandé 5 mois). Les îles Kerguelen en sont largement représentées avec les pétrels, les manchots, tandis que planent dans le ciel les vautours, les aigles. Plus loin les lions sommeillent. Terre Adélie : nous sommes au Pôle Sud avec les manchots Empereurs, emblème du musée animalier. La luxuriante forêt d'Amérique nous permet d'admirer les aras au plumage coloré, les toucans, au bec énorme et les colibris, les plus petits oiseaux du monde. Les rennes, les renards polaires, les loups, sont aussi présents. Enfin quelques animaux vivant au bord du Rhône : hérons, ragondins, castors. Nous ne pouvons que remercier ce passionné de la nature qui laissé aux générations une trace, un souvenir.

En résumé nous avons passé une excellente journée, le beau temps était de la partie, les visites commentées par des guides de qualité ont été fort intéressantes et enrichissantes. Nous avons seulement déploré l'absence de notre présidente, fatiguée, nous lui souhaitons une bonne santé et de nouveaux voyages prochainement.

M. GIRARD

SORTIE à VIENNE



CÉRÉMONIE

du

8 MAI.



Le 8 Mai : La Nation s'incline et n'oublie pas

Le samedi 8 mai, le 48e Anniversaire de la Victoire de 1945 a réuni les anciens combattants, résistants et prisonniers, le conseil municipal, les gendarmes et quelques personnes. Le défilé est parti de la mairie pour se rendre au monument aux morts, où avait lieu le dépôt des gerbes, l'une offerte par l'Association des Anciens Combattants et l'autre de la part de la municipalité.

Le Dr. Gérard Cardin, maire, lisait le message de M. Philippe Mestre (voir page suivante) qui se terminait par ses mots : "Le 8 mai nous offre l'occasion d'inscrire toujours plus profondément dans la mémoire collective, le souvenir d'un temps où se joua le sort de la France. Le 8 mai, c'est la nation qui s'incline et n'oublie pas". Après cela, une minute de silence était observée à la mémoire de tous ceux qui sont morts au cours de cette guerre.

Un apéritif attendait tous les participants à la salle polyvalente. Et les membres de l'Association des Anciens Combattants, les anciens prisonniers, les résistants avec leurs épouses, et les veuves de guerre ainsi que la présidente de l'Association, Madame Fernande Félix, se retrouvaient au restaurant du Tilleul pour fêter cet anniversaire autour d'un copieux et excellent repas préparé et servi par Claude et Sylvie Jourdan et leur équipe.

LE MINISTRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

MESSAGE de M. Philippe MESTRE
Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre
pour le 48ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.

-oOo-

"La guerre est gagnée ! Voici la victoire ! C'est la victoire des Nations unies et c'est la victoire de la France !"

Le 8 Mai 1945, le général de Gaulle annonce en ces termes la fin de la guerre. Satisfaction, soulagement mais aussi peine et douleur, nul doute que tous ces sentiments étreignent les Français.

Satisfaction et soulagement pour notre pays, parvenu au terme d'un combat qui avait ébranlé le monde et jusqu'aux fondements de notre civilisation.

Peine et douleur quand il n'est pas une famille qui n'ait été secouée par cette immense tragédie, atteinte au plus vif de ses affections, éprouvée par la perte d'un être cher.

En ce 8 Mai 1945 le général de Lattre de Tassigny s'assoit à la table des vainqueurs et reçoit la capitulation sans condition de l'envahisseur nazi. La France retrouve sa place dans le concert des nations !

En ce 8 Mai 1945 -dont nous célébrons aujourd'hui le quarante-huitième anniversaire- les armes se sont tues. C'est la fin d'un long cauchemar, le retour à la liberté si ardemment désirée pendant ces cinq années de souffrances.

Ce retour à la liberté, la France le doit à ceux qui ont combattu et souffert pour elle:

- à ceux des Forces françaises libres qui ont répondu à l'appel du 18 Juin,
- à ceux de l'armée française reconstituée en Afrique et qui se couvrent de gloire au côté des alliés. Songeons à la colonne Leclerc, partie du Tchad, et qui entre à Tunis, triomphante, le 8 Mai 1943,
- à ceux de la Résistance qui surent porter des coups sévères à l'ennemi et créer ce front intérieur, symbolisé par le Conseil national de la résistance dont nous célébrons le cinquantième en ce mois de Mai 1993,
- à nos frères d'armes d'Afrique et d'Outre-mer qui ont illustré le drapeau de la France.

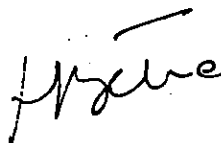
Ayons aussi une pensée pour tous ces soldats des autres nations, tous ces combattants alliés tombés avec nous, pour nous, tombés pour que nous puissions vivre libres.

Les cérémonies de ce jour sont l'expression de notre reconnaissance et de la gratitude de la France envers celles et ceux qui, par le sacrifice et l'exemple, ont sauvé l'honneur et l'indépendance de notre patrie.

Aux jeunes, qui ne le sauraient pas, elles apportent le témoignage de l'éternel combat livré à ceux qui veulent bâtir l'édifice de leur puissance sur le racisme, l'intolérance et la servitude des hommes. Elles parlent de la barbarie des bourreaux et de l'espérance des victimes, de l'angoisse des cachots, des tortures et des camps de déportation, de l'horreur infinie mais aussi du courage absolu.

Le 8 Mai nous offre l'occasion d'inscrire toujours plus profondément dans la mémoire collective le souvenir d'un temps où se joua le sort de la France.

Le 8 Mai, c'est la nation qui s'incline et n'oublie pas.



Philippe MESTRE

VOYAGE EN IRLANDE

Le vendredi 21 Mai à 7 h, branle-bas sur les Fossés : les membres du Club partent en Irlande pour onze jours, 15 prennent place dans le car et 15 autres seront pris en cours de route. Pour remplir le car, des individuels se joignent à nous, à Echirolles, Sassenage et les derniers à l'Isle d'Abeau au moment de la pause-café. Notre groupe est ainsi composé de 50 personnes et du chauffeur, Roger. Nous repartons à 10 h 30 en direction de Villefranche, Mâcon et nous nous arrêtons vers midi au Restoroute de Beaune. Le repas a permis de faire connaissance, maintenant nous partageons bonbons et impressions, les individuels commencent à s'intégrer dans le groupe dans une bonne ambiance. Nous traversons la Bourgogne, le Morvan et la Beauce avec leurs vastes étendues de céréales et de prairies où paissent de nombreux troupeaux de vaches, avant d'arriver au Novotel de Saclay vers 18 h 30, pour y passer la première nuit.

Le chauffeur nous propose une visite de "Paris by night" pour admirer les illuminations des monuments : proposition acceptée à l'unanimité et après le repas, nous prenons la direction de la capitale. C'est une féerie : voir les Invalides, le Louvre, le Musée d'Orsay, les Champs Élysées, Pigalle et finir par le Palais de Chaillot avec la perspective de la Tour Eiffel, des Jardins du Trocadéro, la Seine et ses bateaux-mouches agrémentés de milliers d'ampoules.

Le lendemain, samedi 22 Mai, c'est à 9 h 30 que nous prenons la route pour le Havre, avec une halte pour le déjeuner à Honfleur, charmant petit port, grouillant de monde : c'est le week-end de Pentecôte. A 14 h, nous prenons la direction du Havre où nous devons embarquer à 16 h sur le Killian II, ferry effectuant la traversée le Havre-Rosslar. Pour nous y rendre, nous empruntons le célèbre pont de Tancarville. Dans l'attente de l'embarquement, une guide nous remet dans le car les tickets de repas et le numéro de cabine. Nous rentrons avec l'autocar dans la cale et ensuite, nous montons prendre possession de nos cabines. Nous voici déjà en Irlande, nous entendons parler anglais avec un accent épouvantable, nous devons avancer nos montres d'une heure et nous rendre aussitôt à la salle à manger. Il y a trois services, nous mangeons au premier avec notre groupe qui comprend 210 personnes, l'agence ayant regroupé quatre cars qui auront l'occasion de se retrouver et de se croiser durant le voyage. 1500 personnes sont à bord du ferry, l'océan est calme et la traversée se passe bien. Nous débarquons le dimanche 23 Mai à 14 h, reprenons nos places dans le car et maintenant, attention ! il faut rouler à gauche, nous prenons la direction de Limerick, Ennis et Lisdoonvarna. En cours de route, thé ou café et scones nous sont offerts.

Notre lieu de séjour pour quatre nuits sera Liscannor où nous arrivons à 20 h. Notre hôtel est situé au bord de l'Océan, nous sommes seuls dans cet hôtel très confortable et tranquille. Il se trouve dans un petit village, ce qui permet à quelques téméraires de faire connaissance avec les pubs irlandais et de goûter la Guinness, spécialité de bière brune servie par pinte (0,60 litre), mais les estomacs ne résistent pas et c'est le Paddy, whisky irlandais, qui aura la préférence après cette dégustation. L'intérieur du pub est typique : décor 1900 mais l'ambiance est bonne et il y a de nombreux clients. Trois pubs se trouvent côte à côte dans le village et ils seront tous visités.

Le lundi 24, visite du Connemara, région de montagne. Premier arrêt dans une fabrique d'objets en marbre de pays, datant de plusieurs siècles et ensuite, nous découvrons des paysages austères, d'innombrables près (entourés de murs de pierres sèches disposées de telle façon qu'on dirait de la dentelle) dans lesquels broutent moutons et vaches qui quelquefois se trouvent aussi en liberté sur les routes. Il y a aussi de minuscules ports de pêche avec de petites maisons blanches aux toits de chaume. Nous longeons les bords du Fjord de l'Abbaye de Kylemore, immense bâtisse qui est devenue une école internationale. Puis nous continuons sur Clifden, capitale du Connemara où nous déjeunerons avec un repas irlandais composé de entièrement de poissons et crustacés.

Le grand attrait de cette région est sans conteste ses chaumières douillettement blotties dans les prés, la splendeur des montagnes, des rivières et des lacs près de Galway.

Une de ses richesses est l'exploitation des tourbières, soit avec la machine qui travaille pour les insatiables centrales thermiques, soit avec la bêche à revers qui découpe les briquettes, qui se consomment ensuite dans les cheminées en faisant danser de toutes petites flammes rouges et bleues. Pensez que la tourbe se forme à raison de 5 cm par siècle et qu'actuellement, en certains endroits, la couche atteint plus de 25 mètres d'épaisseur. Au retour, nous verrons Maamcross, Galway que traverse le Shannon, la rivière la plus grande d'Irlande.

Le mardi 25 : excursion aux Iles d'Arans, visite de l'île d'Irishmore, la plus grande des trois îles (14 km sur 3). Il fait beau, c'est magnifique ! Nous faisons le tour de l'île en minibus et nous pouvons admirer de petites maisons aux toits de chaume, au milieu de petits prés entourés de murs de pierres rondes où paissent vaches et moutons ayant une toison de laine épaisse et la tête et les pattes noires. Notre guide nous dit que chaque famille dispose de trois vaches, de cinq moutons, de quelques poules et de vingt champs. Il y a sur cette île 3 000 km de murs. C'est très pauvre. Les habitants vivent surtout de la pêche et du tourisme qui commence à se développer. On y tricote aussi les pulls d'Arans, mondialement connus.

Mercredi 26 : matinée publicitaire avec démonstration puis déjeuner et visite des falaises de Moher, qui s'étendent sur 10 km le long de la côte du Comté de Clare et s'élèvent de 300 m au-dessus de l'Atlantique, c'est un spectacle grandiose. Malheureusement, une pluie diluvienne nous empêche d'en profiter pleinement. Quelques courageux, seulement iront jusqu'au Fort, situé au sommet et pourrons y admirer une flore spectaculaire, unique en Europe, puis nous retrouvons des pierres plates, des cascades et des rivières dans la région de Burren.

Judi 27 : nous quittons Liscannor pour Bunratty, la route est bordée de maisons blanches, très coquettes, toutes identiques, avec un jardin d'agrément devant et un petit potager à l'arrière. Nous visitons le château de Bunratty avec son parc folklorique, c'est le château le plus complet et le plus authentique de tous les châteaux médiévaux d'Irlande. Construit en 1425 et pillé à plusieurs reprises, le château fut très bien restauré en 1954 et regagna sa toute première majesté, avec meubles et tapisseries reflétant le style de cette époque.

Sur les terres du château, le Parc Folklorique fait revivre la vie quotidienne en Irlande à la fin du siècle dernier à travers des reconstitutions de maisons rurales et urbaines typiques. Arrêt à Tralle, petite ville aux maisons anciennes avec de nombreux magasins pour touristes, puis nous arrivons à Bellaygue, petit village touristique situé au bord de l'Océan, avec une plage magnifique, des hôtels, des pubs, des campings. Nous résiderons deux nuits.

Vendredi 28 : départ matinal pour l'Anneau du Kerry, région accueillant de nombreux touristes, ici changement de paysages : c'est une contrée verdoyante, couverte de fleurs : rhododendrons et fuschias formant des haies de 4 à 5 mètres de hauteur que l'on découvre à chaque virage. A un de ces tournants, un berger nous attend avec ses ânes et un renard. Tout le monde descend pour les photographier pendant que le berger vendra en contrebande une bouteille d'eau-de-vie de pommes de terre à notre guide qui nous la fera goûter après le repas - mais qui ne sera pas tellement appréciée. Nous reprenons la route, très étroite, comme toutes les routes de l'île : quand deux cars se croisent, il faut bien choisir l'endroit propice !! En longeant la côte, on traverse Sneem où le Général et Madame de Gaulle ont passé leur séjour irlandais, puis Watterville où Charlie Chaplin passa ses vacances pendant 20 ans et où séjournent actuellement deux de ses filles. C'est là que nous déjeunerons avant de nous rendre à Killarney, en passant par Dingle avec ses maisons aux façades colorées, repeintes chaque année. Nous emprunterons une route côtière tracée à flanc de collines, avec des vues sur la mer, les plus spectaculaires du monde qui nous rendent béats d'admiration. C'est comme le dit le guide "le secret de la belle Irlande qui vous offre une richesse inattendue de Galway à Killarney". Le soir dîner traditionnel avec chants et danses irlandaises au Killarney Manor, ensuite, retour à Bellaygues.

Samedi 29 : départ pour Rosslar en traversant d'Ouest en Est et passant par Cork et Waterford, déjeuner en cours de route et embarquement à 17 h pour le Havre où nous retrouvons le même bateau. L'océan est agité (force 8), nous sommes très secoués pendant toute la traversée et nous arrivons le dimanche 30 mai à 17 h (avec 1 h 30 de retard), bien contents de retrouver la terre ferme et le ciel bleu. Nous continuons sur Saclay, dernière étape de notre voyage. Le lendemain, lundi 31, retour sur Corps avec un arrêt déjeuner à Macon, où nous apprécions un repas bourguignon.

Puis les visages s'attristent, il faut se séparer et à partir de l'Isle d'Abeau, nous déposerons nos compagnons de route aux différents points de ramassage, mais tous ont promis de se regrouper à Corps le mardi 29 juin pour assister à la projection des films qui ont été tournés durant le voyage.

Bravo et merci à Roger pour sa gentillesse et ses compétences de chauffeur, guide et animateur qui nous ramène jusqu'à Corps et nous dépose devant chez nous à 19 h 30.

L'Irlande, île de 84 000 km², peuplée de 3 500 000 habitants, 8 000 000 moutons où le soleil et la pluie font passer quatre saisons en un jour, rude et sauvage, mais si accueillante nous a conquis et nous laisse un inoubliable souvenir.

ASSOCIATION MUSIQUE A CORPS

Corps, le 7 juin 1993

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous présenter ci joint le programme des
IVèmes NUITS MUSICALES DE CORPS.

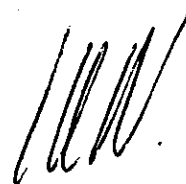
Nous avons essayé de tenir compte des observations et des souhaits
que certains d'entre vous que nous remercions, ont bien voulu nous faire . Nous ouvrirons donc
cette saison avec l'Orchestre Régional d'Ile de France sous la direction d'Alexandre STAJIC et nous
terminerons avec l'Ensemble ORPHEE d'Amsterdam. Nous recevrons aussi un concertiste réputé
Bernard ZOCCOLA. La soirée du 3 août sera consacrée à la musique de chambre avec Jacqueline
BARBE et Pascal LODEON et pour le lyrique nous aurons la joie d'entendre le Vendredi 6 août,
Madame Mady MESPLE accompagnée au piano par David SELIG.

Nous organisons également cette année , le Mardi 10 août en
collaboration avec le CLUB CULTURE ET LOISIRS DE L'OBIOU, une journée "Peintres dans la
ville" où nous convions tous les amateurs de peinture à " croquer " un coin du village. En fin
d'après midi , toutes les toiles seront exposées et admirées au cours d'un buffet que nous offrirons
à tous les participants et amis en toute convivialité; un diplôme souvenir sera remis. Nous
comptons sur votre amicale participation pour faire de cette journée un succès.

Nous espérons avoir la joie de vous revoir cet été à Corps et plus
particulièrement au moment des concerts et des autres activités que nos associations tentent avec
parfois beaucoup de difficultés, de mettre en place pour rendre votre séjour encore plus agréable.

Merci pour votre aide .

Veillez croire ,Madame, Monsieur, en notre parfaite considération.



ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS DE L'OBIOU

OPERATION BRIOCHES - ESPOIR 1993

La vente de brioches effectuée le Samedi 17 Avril, dans toutes les communes du canton de CORPS, en faveur de l'Association ESPOIR, Comité Départemental de Lutte contre le Cancer, a donné le résultat suivant :

AMBEL	26 brioches	830 F
BEAUFIN	24 "	740 F
CORPS	231 "	8 016 F
LES COTES DE CORPS	30 "	1 020 F
MONESTIER D'AMBEL	14 "	490 F
PELLAFOL	95 "	3 300 F
QUET EN BEAUMONT	20 "	800 F
ST LAURENT EN BEAUMONT	115 "	4 214 F
SAINTE-LUCE	20 "	600 F
ST MICHEL EN BEAUMONT	30 "	900 F
LA SALETTE	30 "	930 F
LA SALLE EN BEAUMONT	100 "	3 370 F
<u>Somme Collectée</u>		25 210 F
Achat des brioches : 735 x 6		- 8 820 F
Somme versée à l'Association Espoir :		16 390 F

Gisèle ROUX, responsable cantonale, remercie au nom de l'Association ESPOIR :

- M. FOUILLOUD, boulanger à la Salle en Beaumont,
- M. VENZIN, boulanger à Corps qui ont fourni les brioches,
- les Maires du Canton,
- les vendeurs et vendeuses bénévoles et toutes les personnes qui ont acheté les brioches.

A Corps, ont participé à cette vente :

Mathilde Mary, Gilbert Gueydan, Alice Eymard, Josette Noël, Juliette Arbouet,
Jeanine Gallioz, Solange Balmet, Arlette Gontard, Juliette Savignon, Eugène Pellissier,
Gisèle Roux.

- ASSEMBLEE GENERALE 1992 -

PRESENTS : S. BALMET, C. BERNARD, R. BERNARD, J. BLANC, C. BONDARNAUD,
N. GALVAIN, F. GARAUD, S. GARAUD, J.M. GONSOLIN, R.A. MOUSSIER,
M. NEBON, G. ROUX, J. SAVIGNON, H. VINCENT, J. DENOYER.

ORDRE DU JOUR :

- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Activité 1992

I/ RAPPORT D'ACTIVITE

Au cours de l'année 1992, nous avons compté :

- 201 Abonnés dont :
 - 55 Cartes adultes
 - 87 Cartes retraités et étudiants
 - 59 Cartes enfants

Nous avons effectué : 9250 prêts de livres dont 5757 prêts de bandes dessinées et 105 prêts de cassettes.

Concernant les achats :

- 63 livres
- 67 bandes dessinées
- 3 livres enfants
- 10 livres (équivalent ouvrages)
- pas de cassette

Soit un total de 143 Achats.

Pour les abonnements :

Nous avons maintenu au cours de l'année les revues :

- Le Nouvel Observateur
- Ça m'intéresse
- et Géo

Ces périodiques sont mis à la disposition des abonnés.

Exposition :

Nous avons accroché dès le mois de Mai les dessins des enfants de l'école de Corps et ensuite en Juillet nous avons exposé quelques photos anciennes de Corps.

II/ RAPPORT FINANCIER

Quitus est donné à la gestion : Annexe I

Le projet de budget est approuvé : Annexe II

Tarifs 1993

- Tarif Adulte : 50 F
- Tarif Retraité
Etudiant : 40 F
- Tarif Enfant : 35 F

La location par livre ou cassette est la suivante :

- 4 F la bande dessinée ou livre enfant
- 7 F le roman, policier, ou science-fiction
- 7 F la cassette.

Durée du prêt : 3 semaines

Prolongation d'une semaine supplémentaire gratuite en avertissant la bibliothèque.

Horaires : Jeudi de 10 H à 12 H

Samedi de 14 H à 16 H

Du 10 Juillet au 28 août :

Ouvertures : le Mardi de 20 H à 21 H

Le Jeudi de 10 H à 12 H

le Samedi de 10 H à 12 H

Activités scolaires :

Toutes les classes de l'école de Corps viennent à la Bibliothèque tous les 15 jours.

Remerciements :

Nous remercions les personnes bénévoles pour leur aide précieuse assurant le bon fonctionnement de la bibliothèque.

Dons :

Nous remercions également toutes les personnes et associations qui effectuent des dons de livres et en argent à la bibliothèque.

Un nouveau Conseil d'Administration est constitué :

S. BALMET, C. BERNARD, R. BERNARD, J. BLANC, C. BONDARNAUD,
N. GALVAIN, F. GARAUD, S. GARAUD, J.M. GONSOLIN, C. MARCOU, R.A. MOUSSIER,
M. NEBON, G. ROUX, J. SAVIGNON, H. VINCENT.

Renouvellement du Bureau

Présidente : Mme GARAUD Suzette
Vice-Présidente : Mme BALMET Solange
Trésorier : Mr GONSOLIN Jean-Marie
Secrétaire : Mme ROUX Gisèle

Prévisions 1993

Nous ne pensons pas renouveler l'exposition de peinture pour une question d'assurance.

Nous verrons avec les institutrices s'il est possible d'obtenir un dessin collectif ou autre chose.

RAPPORT FINANCIER 1992

RECETTE

SUBVENTION COMMUNALE	25 527,16 F
ABONNEMENTS	7 354,00 F
AVOIR CCP	3 731,03 F
FACTURE LIVRES PERDUS	283,08 F
	36 895,27 F

DEPENSE

ACHAT DE LIVRES	8 175,65 F
ACHAT DE MATERIEL	1 112,50 F
COTISATION OFFICE DU TOURISME	100,00 F
CONCOURS DESSINS ENFANTS	197,70 F
ENVOI POSTAL	135,30 F
FRAIS DE TENUE DE COMPTE	5,00 F
ABONNEMENTS MAGAZIN	914,00 F
FRAIS DE PERSONNEL	25 527,16 F
	36 167,31 F

BALANCE POSITIVE + 727,96 F

PROJET DE BUDGET 1993

RECETTE

ABONNEMENT	8 000,00 F
SUBVENTION COMMUNALE	26 000,00 F
LOTO	10 449,75 F
	44 449,75 F

DEPENSE

FOURNITURE	1 500,00 F
PERSONNEL	26 000,00 F
ABONNEMENT	298,00 F
LIVRES	16 651,75 F
A.G. du 06 Mars 1993	44 449,75 F

La Présidente
S. GARAUD

S. Garaud

A.D.M.R DU CANTON DE CORPS - AIDE A DOMICILE.

Suite à la démission du Président Mr Louis PRAT, en date du 19 Avril et de celle de Mme Juliette SAVIGNON, provoquée par celle du Président, le 25 Avril, le Conseil d'Administration s'est réuni le mardi 4 Mai et a reformé un bureau ayant pour Président : Mr Bernard GARNIER et pour

Vice-Président : Mr Louis PRAT

avec changement au Conseil d'Administration: Démission de Mme Monique BOREL et entrée d'un nouveau membre: Mr Bernard GARNIER.

LES ENFANTS ONT FÊTE LA MUSIQUE.

La fête de la Musique a été dignement fêtée en ce 1er jour de l'été. Les 3 Classes de Corps et la classe de CFI et de CM2 des Bastions de la Mure, s'étaient regroupées à Corps et ont défilé dans les rues en interprétant des chants dans différents quartiers. Encadrés par leurs enseignants et entraînés par Sophie Dounet, c'est à pleine voix qu'ils ont entonné des chansons tendres ou endiablées et ont charmé leur auditoire.

L'après-midi, les classes de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 se sont rendues à la Mure et avec les écoliers de cette localité, ils ont animé les rues de la ville. Une initiative appréciée par tous et que nous devons aux enseignants.



CLUB DU 3 ème AGE : KERMESSE ET TOMBOLA.

La KERMESSE annuelle aura lieu le Dimanche 8 aout.

Les billets de TOMBOLA sont en Vente dès maintenant, Prix du Carnet : 50 F avec 1 lot par carnet.

Les personnes désirant offrir des lots sont priées de les apporter à la Salle du Club ou de les remettre aux responsables, avant le Mardi 28 Juillet.

A CORPS LE 20 JUILLET A 21H.

CHORUS 2000 : ' UN ENCHANTEMENT !

Venus de leur Normandie Natale, CINQ enfants aux voix cristallines des voix longuement travaillées, faisant passer un message de paix d'amour et d'espérance, avec l'accompagnement de : JEAN LEFEVRE, chanteur, auteur, compositeur. Voilà ce que vous pourrez entendre à l'église de CORPS, le Mardi 20 Juillet à 21H.
Poésie des mots, pureté des voix, venez nombreux écouter ces voix célestes qui vous bouleverseront. (entrée libre).



CONCOURS DES VILLAGES FLEURIS

Le Jury Départemental effectuera sa tournée le LUNDI 27 JUILLET à 11 H 30.

HORAIRE D'OUVERTURE A LA BIBLIOTHEQUE

A partir du 10 Juillet:

Le mardi de 20 H à 21 H

-

Le jeudi de 10 H à 12 H

Le samedi de 10 H à 12 H.



ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL DU CANTON DE CORPS

(Adhérente à la Fédération Départementale A.D.M.R. BP 49 - Rue des Vingt-toises -
38950 St-Martin-le-Vinoux)



Assemblée Générale annuelle 1992

samedi 27 mars 1993 à 10 heures

Mairie de CORPS

Elle s'est déroulée en présence de :

- M ^{me} BROUTIN Thérèse	Membre du Conseil Fédéral de l'A.D.M.R. de l'Isère
- M VINCENT René	Président du S.I.V.O.M., Maire des Côtes de Corps
- M ^{me} RIGLET Sylvette	Maire de Quet en Beaumont
- M BARET Fernand	Maire de Saint Michel en Beaumont
- M BONTHOUX Alphonse	Maire de Beaufin
- M GRAND Marcel	Maire de La Salle en Beaumont
- M ^{me} DOURNON Olga	Adjointe au Maire des Côtes de Corps
- M PRAT Louis	Adjoint au Maire de Pellafol
- M ^{me} BUISSON Colette	Présidente A.D.M.R. de Valbonnais, Vice-Présidente S.S.A.D.
- M ^{me} SABAÏNI Jacqueline	Responsable Travail T.F. de l'A.D.M.R. de la Matheysine
- M ^{me} PELLISSIER M.J.	Présidente du Club du 3 ^{ème} Age de Corps
- M PONCET Denis	Coordonnateur de l'Action Gériatologique
- M ^{me} JURY Françoise	Assistante Sociale M.S.A.

Se sont excusés :

- M le Dr CARDIN Gérard	Conseiller Général du Canton et Maire de Corps
- M MEILLAND-REY Aimé	Maire de Saint Laurent en Beaumont
- M ABERT Jean-Claude	Maire d'Ambel
- M ^{me} ROYER Monique	Notre ancienne Secrétaire, Membre A.D.M.R.
- M ^{me} VIAL Yvonne	Trésorière adjointe de l'Association
- M ^{me} l'Assistante Sociale de la D.L.S.S., Remplaçante de M ^{me} LINGLOIS Martine	
- L'Equipe Salariée du S.S.A.D. Corps-Beaumont-Valbonnais	
- Les Aides Ménagères assurant leur service :	M ^{me} BARANOWSKI Michelle, M ^{me} LACOSTE Ginette, M ^{me} RORATO Maryvonne M ^{me} TROUSSIER Jacqueline

Madame SAVIGNON Juliette, Présidente, souhaite la bienvenue à tous, remercie les participants de leur présence, témoigne de l'intérêt qu'ils portent à l'A.D.M.R., et ouvre la séance.

BILAN MORAL ET D'ACTIVITE POUR 1992

Au nom de l'A.D.M.R., la Présidente remercie vivement Monsieur le Maire de CORPS qui a bien voulu mettre à la disposition de l'Equipe Associative un local qui lui permette de travailler dans de meilleures conditions.

L'A.D.M.R. de CORPS a plus de 15 ans, elle est maintenant bien connue et appréciée dans tout le Canton. C'est une Association prestataire de services tenue à toutes les obligations d'un employeur. Elle apprécie le support indispensable de la Fédération pour l'aide et les conseils à la gestion, gestion faite dans un esprit de solidarité et de convivialité par des Bénévoles qui souhaitent voir arriver de nouveaux membres au Conseil d'Administration et au Bureau.

En 1992, l'Equipe Associative a connu quelques modifications après la démission de madame ROUX Gisèle, Présidente, et le départ du canton de Madame ROYER Monique, Secrétaire. Un poste d'Animatrice a été créé.

Le Bureau élu le 11 juin 1992 se compose de :

Présidente	M ^{me} SAVIGNON Juliette
Vices-Présidentes	M ^{me} GARNAUD Denise
	M ^{lle} MAUGIRONT Yvonne
Secrétaires	M ^{me} ABERT Madeleine
	M ^{me} DENOYER Jacqueline
Trésorière	M ^{me} PELLISSIER Marie-Louise
Trésorière Adjointe	M ^{me} VIAL Yvonne
Déléguée des Salariées	M ^{me} GIROUD Nicole
Autres Responsables :	
Responsable Travail	M ^{me} MOUSSIER Rose-Aimée
Animatrice	M ^{me} ROUX Gisèle

La Présidente présente rapidement les différents services :

- Aide Ménagère aux Personnes Agées
- Aide Ménagère aux Familles
- Service Mandataire dit Tierce-Personne
- Rural Service.

Mesdames BROUTIN Thérèse et SABAÏNI Jacqueline apportent des précisions sur le Service Travailluses Familiales. Mesdames MOUSSIER Rose-Aimée, Responsable Travail, et Madame AUBAUD Nicole, Aide Ménagère, résument leurs rôles respectifs au sein de l'Association.

Monsieur PONCET Denis, Coordonnateur, informe l'assemblée de la reconnaissance éventuelle de la dépendance des personnes âgées et d'un souhait de couverture sociale. (PROJET DE LOI)

La Présidente résume les nombreuses activités annexes extérieures qui occasionnent à l'Equipe Associative des déplacements toujours importants (formation, schéma gérontologique, ...)

Elle a le plaisir de vous annoncer un bilan financier positif de 2% pour 1992 qui va vous être présenté par Madame PELLISSIER Marie-Louise, Trésorière de l'Association.

Les documents ci-joints vous donnent une vue assez large de l'activité globale de l'Association.

BILAN FINANCIER

POUR 1992

Madame PELLISSIER Marie-Louise, Trésorière, présente le Bilan Financier. Il s'élève pour 1992, à la somme de 355 139 F, avec un excédent de 7 101 F soit 2% du chiffre d'affaire total (en 1991, le bilan était négatif de 2% par rapport au chiffre d'affaire de 1991).

Les subventions du Conseil Général ont subi une réduction de 3% par rapport à 1991 et s'élèvent à 5 428 F (Fonctionnement 1 215 F + déficit horaire 4 213 F).

Les subventions des communes d'AMBEL, BEAUFIN, LES COTES DE CORPS, PELLAFOL, QUET EN BEAUMONT, LA SALLE EN BEAUMONT, SAINT MICHEL EN BEAUMONT, s'élèvent à 2 600 F. Elles sont en diminution de 5,07% par rapport à 1991. Des remerciements sont adressés aux 7 communes qui ont bien voulu aider l'A.D.M.R. de CORPS (Document page 6)

Qui finance le Service Aide Ménagère ? (Voir document page 6)

Approbation à l'unanimité du Bilan Financier 1992.

LOTO ANNUEL

Animé par Madame ROUX Gisèle, il a eu lieu le 06/12/1992 à la salle polyvalente de la Mairie de CORPS.

Il a rapporté la somme de 3 606,23 F.

Des remerciements sont adressés aux généreux donateurs et participants.

Madame ROUX Gisèle, dévouée Animatrice commente, le déroulement de cette agréable après-midi récréative.

DECISIONS PRISES EN ASSEMBLEE GENERALE

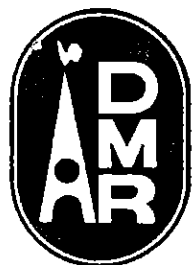
Le prix des cartes d'Adhérents est fixé pour 1994 à 30 F

La prime de fin d'année de 2% accordée aux Aides Ménagères est reconduite pour 1993.

Le paiement à taux plein des heures de concertation des Aides ménagères est aussi reconduit.

Le Loto est maintenu comme réalisation locale :

Il aura lieu le 5 décembre 1993 à LA SALLE EN BEAUMONT.



ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL DU CANTON DE CORPS

(Adhérente à la Fédération Départementale A.D.M.R. BP 49 - Rue des Vingt-toises -
38950 S-Martin-le-Vinoux)



CONSEIL D'ADMINISTRATION Du samedi 3 avril 1993 à 20 heures 30 Mairie de CORPS

Démission regrettée de Madame DENOYER Jacqueline du Conseil d'Administration.
Un grand merci pour son dévouement et son efficace collaboration.

NOUVEAU CONSEIL : 16 Membres

COLLEGE BENEVOLES : 12

ABERT	Madeleine	PELLISSIER	Marie-Louise
ARBOUET	Juliette	PRAT	Louis
BOREL	Monique	ROUSSET	Huguette
GARNAUD	Denise	ROUX	Gisèle
MAUGIRONT	Yvonne	SAVIGNON	Juliette
MOUSSIER	Rose-Aimée	VIAL	Yvonne

COLLEGE SALARIEES : 4

AUBAUD	Nicole	GIROUD	Nicole
CHLABERTO	Colette	LACOSTE	Ginette

NOUVEAU BUREAU

Président	Monsieur	PRAT	Louis
Vices-Présidentes	Mademoiselle	GARNAUD	Denise
	Madame	SAVIGNON	Juliette
Secrétaires	Madame	ABERT	Madeleine
	Madame	ROUSSET	Huguette
Trésorière	Madame	PELLISSIER	Marie-Louise
Trésorière Adjointe	Madame	VIAL	Yvonne
Déléguée des Salariées	Madame	GIROUD	Nicole

Nos vifs remerciements vont à Madame DENOYER qui a bien voulu, dès la fin du Conseil, mettre au courant Madame ROUSSET Huguette sa remplaçante : ensemble elles ont établi la fin de mois.

AUTRES RESPONSABLES

Responsable Travail	Madame	MOUSSIER	Rose-Aimée
Animatrice	Madame	ROUX	Gisèle
Un poste de Responsable Travail Adjointe est proposé à Mademoiselle GARNAUD Denise			

RELAIS LOCAUX

Voir liste ci-jointe : 2 changements

- Monsieur PRAT Louis remplace Madame GARNIER Arlette à PELLAFOL
- Mademoiselle GARNAUD Denise remplace Madame BOREL Thérèse à LA SALLE en BEAUMONT

La réunion prend fin à 23 heures 30.

Cachet



ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

(adhérente à la Fédération Départementale A.D.M.R. BP 49 - Rue des Vingt-Toises - 38950 St-Martin-le-Vinoux)

Courrier

à adresser à M. le Président.

RELAIS LOCAUX AU 03 AVRIL 1993

<u>COMMUNE</u>	<u>NOM</u> <u>PRENOM</u>	<u>ADRESSE</u>	<u>TELEPHONE</u>
AMBEL	SAVIGNON Juliette	38970 AMBEL	76 30 03 94
BEAUFIN	SAVIGNON Juliette	38970 AMBEL	76 30 03 94
LES COTES DE CORPS	GIROUD Nicole	38970 LES COTES DE C.	76 30 01 52
CORPS	MOUSSIER Rose-Aimée	38970 CORPS	76 30 03 67
	ROUX Gisèle	38970 CORPS	76 30 01 08
MONESTIER D'AMBEL	SAVIGNON Juliette	38970 AMBEL	76 30 03 94
PELLAFOL	PRAT Louis	38970 PELLAFOL	76 30 02 88
QUET EN BEAUMONT	BOREL Monique	38970 QUET EN Bt	76 30 42 92
St LAURENT EN Bt	CHIASERTO Colette	38350 St LAURENT	76 81 14 36
SAINTE LUCE	AUBAUD Nicole	38970 SAINTE LUCE	76 30 02 14
St MICHEL EN Bt	VIAL Yvonne	38350 SAINT MICHEL	76 30 41 52
St PIERRE DE MEAROTZ	CHARLES Yvette	38350 St PIERRE DE M.	76 30 40 57
LA SALETTE	MOUSSIER Rose-Aimée	38970 CORPS	76 30 03 67
	ROUX Gisèle	38970 CORPS	76 30 01 08
LA SALLE EN BEAUMONT	GARNAUD DENISE	38350 LA SALLE EN Bt	76 30 42 06

UN WEEK-END DE FOLIE -

grâce aux enfants de L'ACTION CATHOLIQUE

Les 19 et 20 Juin étaient le grand week-end des quatre clubs A.C.E. du secteur de Corps : les Renards clowns et les clowns (2 clubs de Perlins 5-8 ans), les Rigolos de la Salette-Falavaux (club de Fripounets 8-11ans), les Simpsons (club de Triolos 11-15 ans) en tout une trentaine d'enfants qui se rencontrent régulièrement en club, tous les 15 jours avec leurs responsables : Estelle, Patricia et Bérengère.

Tout ce petit monde avait comme but de vivre deux jours en s'amusant permis aux enfants d'affirmer qu'ils voulaient une planète propre pour vivre demain " les Simpsons, club de garçons à l'exception d'une seule et courageuse fille, avait monté à partir d'un fait banal une pièce en trois tableaux : une enquête policière où l'affaire de la Sapinière. Cela a plus à tous les spectateurs qui remplissaient la salle des fêtes prêtée gracieusement par la Mairie.

Le lendemain, c'était la fête du jeu. Après midi mémorable auquel parents enfants, amis, ont participé : mais aussi et plus spécialement pour leurs parents, de donner du bonheur et de la paix.

Ils avaient préparé en grand secret tout un programme. Les Perlins : une danse de Claude François avec ses Claudettes et bien sur des clowneries. Les Rigolos avaient tout au long de l'année, réfléchi sur l'environnement, la terre, la nature alors une science-fiction sur l'environnement a été inventée et présentée, avec des esprits mauvais (les pollunators) des héros (les enfants de l' A.C.E.) cela a courses de relais, de garçons de café, à l'oeuf... jeux plus calmes où on réfléchit.

Le soir grillades pour tous, avant le moment important : le feu de joie. Une immense ronde réunit une fois encore tous et toutes.

Ce week-end en folie fut une réussite de joie, de partage d'amitié.



Cro-onde

Oufs cocotte à l'estragon

Préparation : 3 mn
Cuisson : 2 mn
Réalisation : très facile
Pour 4 personnes

INGRÉDIENTS

- 4 œufs
- 8 c. à soupe de crème fraîche
- 20 g de beurre
- noix de muscade
- 1 bouquet d'estragon
- Sel, poivre

RÉALISATION

- Dans un bol mélangez très soigneusement la crème fraîche, le sel et le poivre.
- Râpez la noix de muscade.
- Ciselez l'estragon.
- Ajoutez la noix de muscade et l'estragon dans le bol.
- Beurrez 4 ramequins.
- Répartissez la moitié de ce mélange dans les ramequins.
- Cassez un œuf dans chaque ramequin.
- Versez dessus le reste de la crème aromatisée.
- Mettez un brin d'estragon sur le tout.
- Réglez le four à mi-puissance.

- Faites cuire entre 2 et 3 minutes, selon la puissance de votre four.

MOTS CROISÉS « RELAXE »

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1	E	X	C	E	L	L	E	N	C	E
2	N	E			E	I	R	E		V
3	G	R	A	P	P	E		E	P	I
4	O	E	U	V	R	E	S		A	N
5	U	S	E		O		C	R	I	C
6	E		R	E	S	T	A	U	R	E
7	M	A		V	E	I	N	E		M
8	E	V	I	E	R		D	E	M	E
9	N	E	N	N	I		E	S	O	N
10	T	U		T	E	T	E		U	T

Salade de haricots frais au thon

Préparation : 20 mn
Cuisson : 20 mn
Réalisation : facile
Pour 4 personnes

INGRÉDIENTS

- 1 kg de haricots blancs
- 4 blancs de poireaux
- 1 tranche de thon frais de 400 g
- 8 feuilles de basilic
- 1 tomate
- 6 c. à soupe d'huile d'olive
- 1 petite gousse d'ail
- 1 bouquet garni
- 40 g de pignons
- Sel, poivre

RÉALISATION

- Écossez les haricots.
- Faites-les cuire avec le bouquet garni en autocuiseur pendant 8 mn à partir de la rotation de la soupape.
- Egouttez-les.
- Laissez-les refroidir.
- Lavez soigneusement les blancs de poireaux.
- Coupez-les en tronçons.
- Faites les cuire à la vapeur pendant 10 mn.
- Laissez-les refroidir.

- Otez les graines de la tomate.
- Découpez-la en lanières.
- Epongez la tranche de thon.
- Badigeonnez-la d'une cuillère à soupe d'huile d'olive.
- Passez-la sous le gril à feu moyen pendant 20 mn.
- Retournez à mi-cuisson.
- Epluchez l'ail.
- Pilez-le.
- Lavez le basilic.
- Ciselez-le.
- Concassez les pignons.
- Dans un saladier, mélangez l'ail, le basilic, les pignons, l'huile d'olive, le sel et le poivre.
- Mélangez bien.
- Coupez le thon en petits morceaux.
- Dans le saladier déposez les haricots, les morceaux de thon, les blancs de poireaux, et les tomates.
- Mélangez au moment de servir.

BON À SAVOIR

Gardez l'eau de cuisson des haricots à écosser pour laver les tissus peints ou imprimés, elle protège les couleurs.

Gourmand

Cerisier

Préparation : 30 mn
Cuisson : 1 h
Réalisation : facile
Pour 8 personnes

INGRÉDIENTS

- 150 g de farine
- 150 g de sucre
- 2 c. à café de levure chimique
- 2 œufs entiers
- 1/2 verre de lait
- 1/2 verre d'huile
- 750 g de cerises
- 3 c. à soupe de gelée de groseilles
- 2 c. à soupe de kirsch
- 20 g de beurre pour le moule

RÉALISATION

- Dans une terrine, versez la farine, la levure et le sucre.
- Mélangez bien.
- Faites une fontaine.
- Cassez-y les œufs.
- Ajoutez l'huile et le lait.
- Délayez le tout pour obtenir une pâte assez moelle.
- Lavez les cerises.
- Équeutez-les.
- Dénoyautez-les.

- Incorporez les cerises dans la pâte.
- Beurrez largement un moule à gâteau de préférence en porcelaine à feu.
- Versez la pâte dans le moule.
- Faites cuire à four doux 1 h 4-5 pendant 1 h environ.
- Dans une petite casserole déposez la gelée de groseille.
- Faites chauffer légèrement pour liquéfier la gelée.
- Versez le kirsch.
- A la sortie du four, arrosez le gâteau avec cette préparation.

BON À SAVOIR

Pensez à utiliser les cerises au vinaigre en les préparant comme les cornichons. Elles accompagneront d'une façon originale viande froide ou rôti.

Gourmand

Bœuf au paprika

Préparation : 15 mn
Cuisson : 1 h 30
Réalisation : facile
Pour 4 personnes

INGRÉDIENTS

- 600 g de bœuf dans la macreuse
- 1/2 l de vin blanc sec
- 1/2 l d'eau
- 1 petite boîte de concentré de tomates
- 800 g de pommes de terre
- 1 c. à café de paprika
- 1 c. à soupe d'huile
- 2 oignons
- 2 carottes
- Sel, poivre

RÉALISATION

- Pelez les oignons.
- Coupez-les en deux.
- Epluchez les carottes.
- Coupez-les en tronçons.
- Coupez la viande en morceaux.
- Dans une poêle faites chauffer l'huile.
- Faites revenir la viande.
- Puis faites dorer les oignons en remuant souvent.
- Ajoutez les carottes.

- Mouillez avec le vin chaud et l'eau chaude.
- Salez et poivrez.
- Remuez.
- Ajoutez le concentré de tomates.
- Couvrez et laissez cuire 1 h 30 à feu doux.
- Pelez les pommes de terre.
- Coupez-les en gros morceaux.
- A mi-cuisson, ajoutez les pommes de terre.
- En fin de cuisson retirez oignons et carottes.
- Ajoutez le paprika.
- Mélangez bien.
- Dans un plat dressez la viande au milieu.
- Entourez-la de pommes de terre.
- Nappez de sauce.

BON À SAVOIR

Si vous utilisez un autocuiseur faites cuire la viande 25 mn, puis ajoutez les pommes de terre et terminez la cuisson pendant 10 mn environ.

CONTRAT D'AMENAGEMENT DU TEMPS DE L'ENFANT

La directrice de l'école, Mme Christine Saudet-Sicard et les institutrices avaient fait venir, en début d'année scolaire, un projet C.A.T.E. concernant des ateliers culturels, artistiques et sportifs à Jeunesse et Sports.

Ce projet a été retenu et une subvention de 11200 francs a été versée pour sa réalisation.

Un groupe "CATE" constitué d'un représentant de parents d'élèves, d'un représentant de la Mairie et des enseignants, s'est occupé de l'organisation des ateliers et de la ventilation des subventions (à répartir dans les différents ateliers).

Chaque enfant est passé au moins une fois dans un atelier culturel, artistique et sportif.

Ces ateliers se sont déroulés sur 4 périodes: Noël, Février, Pâques, Juin, et viennent de se terminer. Le choix était vaste : cuisine; broderie, pâte à sel, informatique, poneys, peinture, danse, écriture.

Voici une partie des animateurs ayant participé à ces ateliers, dont les enseignantes : Mme Christine Saudet-Sicard (atelier de danses), Mme Colette Serre (broderie) Mme Mireille Gras-Lavigne (poneys) et Mme Annette Roux (pâte à sel), jeux d'eau. François Mei et Jean-Claude Sicard (sport).

Georges Boissenade, artiste peintre à Lus la Croix Haute, qui a réalisé avec les élèves, une fresque mobile en 2 panneaux. Quatre d'entre eux étaient absents: Sophie Donnet (musique) Cécile Dedaele (cuisine) Christian Raynaud (informatique) Mireille Galvin (poneys).

Ces ateliers ont enchanté les enfants et les parents, et tous souhaitent qu'ils soient reconduits l'an prochain.

Il sera proposé pour l'année scolaire 1993-1994 de les associer au projet culturel de la S.C.E.V., Association visant à développer les activités sportives et culturelles pour les enfants des environs de Corps, Valbonnais et Pierre-Chatel.



CARNET ROSE

Nous avons appris avec joie la naissance de PASCALE, fille de Monique et Jacques Monier, petite fille de Mme Olga Monier.
Nous prenons part à la joie de sa famille et présentons nos meilleurs vœux au bébé.

CARNET BLANC

Le 19 JUIN 1993 a été célébré le mariage de AGNES ODENA., fille de Mme et Mr. André Odéna, et de CHRISTIAN ARBOUET, fils de Mireille et Jean-Claude Arbouet, petit fils de Mme Juliette Arbouet.

Le samedi 3 Juillet 1993 à Corps, a été célébré le mariage de Thierry S.AVOYE, fils de Annie et Roger Savoye, petit fils de Mme et Mr. Marcel Garnier et KARINE MARTINELLI fille de Chantal et Roger Martinelli, petite fille de Mme Anna Martinelli.

Nous leur présentons nos meilleurs vœux de bonheur et adressons toutes nos félicitations aux parents et grand-parents.

CARNET DE DEUIL

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Mme Vittoria MARTINATTI, tante de Mr et Mme Jourdan Martinatti et de Ida et Michel Bineau.

ANNE MARIE HOSTACHE épouse de Guy hostache, mère de Laure, Gaëlle et Damien Hostache, soeur de Rose-Aimée Moussier, soeur et belle-soeur de Jean et Noëlle Marcou, de André et Jeanne Marcou, et de Monique et Alain Jourdan.

Mme MARIE CHAIX à la maison de retraite de la Mure à l'âge de 97 ans

CLARISSE FAURE, soeur et belle soeur de Mignonne et Eugène Pellissier, soeur de mme Yvonne Pisani.

JEAN ARMAND - fils de Mr. Georges Armand et de mme Née Simone Froment professeurs, frère de Claude et Michel, décédé accidentellement.

BERTHE GRAND - mère et belle mère de Solange et Paul Davin, des Miards.

JEAN COMTE - Oncle de Mr. et Mme André Pra et de Mmes Aline et Colette Bondarnaud.

Nous prenons part à la peine de leur famille et leur présentons nos sincères condoléances.

HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE

A PARTIR DU 10 JUILLET :

Le MARDI de 20h à 21h.

JEUDI de 10h. à 12h.

SAMEDI de 10h. à 12h.

CALENDRIER DES FETES

=====

JUILLET 93 :

SAMEDI 3	VOGUE - FETE FORAINE	CFC	CORPS
	JOURNEES COMMERCIALES	ASS COMMERCEANTS	CORPS
	BAL - ORCHESTRE	ASS COMMERCEANTS	CORPS
SAMEDI 3	SOIREE DE L'ECOLE	APE	LA SALLE EN BT
DIMANCHE 4	JOURNEES COMMERCIALES	ASS COMMERCEANTS	CORPS
DIMANCHE 4	VOGUE FETE FORAINE	CFC	CORPS
DIMANCHE 4	"LES BOSSES DE ST LAURENT"	COURSE	CFA ST LAURENT
	KERMESSE	APE	LA SALLE EN BT
SAMEDI 10	FETE DE LA POGNE	CFA	ST LAURENT EN BT
DIMANCHE 11	CHALLENGE DE LA CHASSE	BOULES	CORPS
DIMANCHE 11	PIQUE-NIQUE	LOU PEYRAGUE	COTES DE CORPS
MARDI 13	RETRAITE AUX FLAMBEAUX	CFC	CORPS
MERCREDI 14	FETE NATIONALE		
MERCREDI 14	VENTE DU PAIN	CLUB 3ème AGE	CORPS
DIMANCHE 18	MECHOUI	AFR	LA SALLE EN BT
SAMEDI 24	CONCERT MUSIQUE A CORPS	EGLISE	CORPS
SAMEDI 24	CHALLENGE JOEL TURC	FOOT-FCO	CORPS
DIMANCHE 25	CHALLENGE MUNICIPALITE	BOULES-3/4 Div.	CORPS
DIMANCHE 25	FETE DU VELO/VTT/COURSE COTE	CFA	ST LAURENT EN BT
DIMANCHE 25	FOIRE ARTISANALE	MAIRIE	CORPS
SAMEDI 31	MECHOUI-Terrain Foot	FOOT-PECHE	CORPS

AOUT 93 :

DIMANCHE 1	PETANQUE	CFA	ST LAURENT EN BT
MARDI 3	CONCERT MUSIQUE A CORPS	EGLISE	CORPS
VENDREDI 6	CONCERT MUSIQUE A CORPS	EGLISE	CORPS
SAMEDI 7	VTT	LOU PEYRAGUE	COTES DE CORPS
SAMEDI 7	CHALLENGE BOAGLIO	BOULES	CORPS
SAMEDI 7	TOURNOI VACANCIERS-Foot & 5	FOOT	CORPS
DIMANCHE 8	KERMESSE	CLUB 3ème AGE	CORPS
DIMANCHE 8	FETE PATRONALE	CFA	ST LAURENT EN BT
	VTT	LOU PEYRAGUE	COTES DE CORPS
MARDI 10	MUSIQUE A CORPS	EGLISE	CORPS
SAMEDI 14	MUSIQUE A CORPS	EGLISE	CORPS
SAMEDI 14	CHALLENGE GUEYDAN	BOULES	CORPS
SAMEDI 14	COURSE DE COTES-BAL DISCO	FC	LA SALLE EN BT
DIMANCHE 15	COURSE PEDESTRE	OFFICE TOURISME	CORPS
DIMANCHE 15	FETE PATRONALE-BAL ORCHESTRE	FC	LA SALLE EN BT
SAMEDI 21	VOGUE PETANQUE-BAL DISCO	QUETOURLNE	QUET EN BT
DIMANCHE 22	CHALLENGE SOUVENIR	BOULES 3/4 Div.	CORPS
DIMANCHE 22	" PETANQUE-COURSE DE COTE	"	" " "
SAMEDI 28	GRILLADIN	AFR	ST LAURENT EN BT
DIMANCHE 29	CHALLENGE PORCERO	FOOT - FCO	CORPS

JUILLET ET AOUT : PRACTICE DE GOLF ET TIR A L'ARC - TERRAIN DE FOOT.

CONCERT MUSIQUE MERE EGLISE - DEVOLUY : 15 - 19 - 22 - 29/07
05 - 12/08.

Lundi 09 au

Dimanche 15 AOUT

TOURNOI DE TENNIS

CORPS

Inscription à l'Office du TOURISME

MOTS CROISÉS « RELAXE »

Horizontalement : 1. Prix ou titre honorifique. – 2. À point... État britannique libre. – 3. Des grains pour le vin. Des grains pour le pain. – 4. Choiesies, elles ne sont pas

complètes. Passé ou prochain. – 5. Passé. Vient en aide à l'automobiliste malchanceux. – 6. Répare ou fournit un repas. – 7. Possessif. Quand c'est un bon filon, ceux qui l'exploitent en ont. – 8. Se remplit quand on a fini de manger. Canton d'Attique. – 9. Non exceptionnel. Restait vert. – 10. Familier ou reste caché... Boit du lait. Ancien but ou ancienne note.

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1	E	X	C	E	L	L	E	N	C	E
2	N	E				E	I	R	E	V
3	G	R	A	P	P	E		E	P	I
4	O	E	U	V	R	E	S		A	N
5	U	S	E		O		C	R	I	C
6	E		R	E	S	T	A	U	R	E
7	M	A		V	E	I	N	E		M
8	E	V	I	E	R		D	E	M	E
9	N	E	N	N	I		E	S	O	N
10	T	U		T	E	T	E		U	T

Verticalement : I. Transport mondain. – II. Fierté andalouse. C'est une véritable révélation. – III. Un Autrichien qui avait bon bec... N'est donc pas dépassé. – IV. Un vilain papillon ! Le trou du souffleur. – V. Il fallait être ladre pour y séjourner. – VI. A bénéficié d'une faveur. Symbole. – VII. La fin du premier... Soulignée fortement. – VIII. Doit donc être déclarée... Mouvements impétueux. – IX. A deux moitiés égales. Si on ne le bourre pas, on peut rentrer dedans ! – X. Exclusion ou expulsion.

